

Bienvenue
Benvenuto
Welcome
Willkommen
پخیر
መርከብ
خوش آمدید

Journal d'échange et d'informations sur les luttes des migrant-es

مرحبا

#2

24 octobre 2015

Manif du lycée Jean Quarré du 20 octobre

Aujourd'hui, nous sommes plus de 700 personnes vivant dans des conditions difficiles dans l'ancien lycée Jean Quarré, dans le 19^{ème} arrondissement de Paris. A partir du 25 octobre, le lycée pourra être expulsé, et quelles seront les solutions pour toutes les personnes qui y vivent ?

Le 12 octobre, une délégation de migrants du lycée et de soutiens ont été invités par le comité de soutien de l'ancien camp d'Austerlitz à la mairie de Paris, au cabinet de la maire adjointe Dominique Versini, où des promesses ont été faites. Cette rencontre a été suivie par une autre, le 16 octobre, à la préfecture de région.

Parmi les promesses faites, les deux institutions ont affirmé que toutes les personnes vivant dans le lycée, quelles que soient leurs situations administratives, seraient relogées temporairement et que le renouvellement de cet hébergement serait conditionné aux démarches administratives entreprises. Ces hébergements seraient répartis dans l'ensemble de la région Île de France.

Nous demandons le respect de ces promesses, et au-delà, nous demandons pour toutes les personnes vivant dans le lycée :

- Un logement décent et durable de façon à être protégé. Ces logements doivent se trouver dans Paris ou dans sa proche banlieue, pour nous permettre d'effectuer toutes nos démarches administratives. (Par exemple, les personnes domiciliées à France Terre d'Asile doivent chaque semaine aller chercher leur courrier à l'association, dans le 18^{ème} arrondissement)

- Des papiers pour tous et toutes, quelle que soit leur situation administrative, pour pouvoir travailler et étudier

- La possibilité pour ceux et celles qui le souhaitent d'être scolarisés et de poursuivre leurs études.

- Qu'il n'y ait pas d'expulsion hors de France car les gens sont gravement menacés dans leurs pays.

- L'abolition du règlement Dublin III, qui oblige les personnes ayant donné leurs empreintes dans un autre pays à y retourner ou à attendre six mois et plus avant de pouvoir faire leur demande d'asile en France. Toutes les personnes qui le souhaitent doivent pouvoir entamer leur procédure en France sans délais.



Mardi 20 octobre, 400 personnes ont manifesté de République à l'Hôtel de Ville

CE JOURNAL
EST DIFFUSÉ AUSSI
LARGEMENT QUE
POSSIBLE ET DISPONIBLE
À LA MAISON DES
RÉFUGIÉS, RUE JEAN
QUARRÉ (19^{ÈME}
ARRONDISSEMENT).

CONTACT :
TÉLÉPHONE
07 53 21 83 90

EMAIL :
MERHABA@RISEUP.NET

FACEBOOK :
MER HABA

Rêves et réalité de réfugié par un réfugié

On a du mal à imaginer que des personnes en arrivent à tout abandonner et à sacrifier leur vie.

Que les migrants embarquent sur des rafiots pourris où les vagues viennent se casser sur leurs torsos et où ils bravent la mort à chaque instant. Qu'ils restent ainsi, femmes et enfants compris, 7 jours, parfois 10, entre la vie et la mort...En apercevant les bateaux de sauvetage, coulent les larmes de joie, de soulagement. Parmi ceux qui prient, chacun, musulman ou chrétien, remercie alors la grâce de dieu dans la religion qui est la sienne.

Après cela on pense à comment on va réaliser notre rêve. Mais les migrants se heurtent à une réalité qui brise tous leurs rêves. Ils se rappellent les discours des chefs d'état, des responsables politiques des pays d'Europe, de tous ces donneurs de leçons qui reprochent des choses au président soudanais. Mais ils se rendent compte que ces mêmes donneurs de leçons européens traitent les gens sans respect ni humanité.

Mais malgré cela pour se donner du courage et de l'espoir les migrants se disent entre eux, entre compagnons, que ce sera mieux demain. Chaque personne essaie de s'accrocher à ses rêves. Mais le rêve est une chose et la réalité est toute autre. Parmi les migrants il y a ceux qui essaient de faire valoir leurs droits avec tous les interlocuteurs possibles. Et d'autres qui se sentent traqués et essaient de fuir tout ce qui représente la répression. Comme si finalement ils étaient restés dans leur pays, pays qu'ils fuient pourtant pour échapper à la police.

En Italie, dans les camps de migrants, chacun s'encourage en fonction de ses rêves de destination : Suède, Angleterre, Allemagne,.... Et c'est là que les chemins se séparent pour les compagnons de route. Chacun se disperse dans une direction différente. Les personnes passées par Vintimille essaient par tous les moyens de parvenir sur le territoire qui les fait espérer : la France.

La première réalité à laquelle les migrants se heurtent en France c'est que dans ce pays il n'y a pas de camp d'accueil pour les réfugiés. Commence alors un grand questionnement : vers qui se tourner ? Par où commencer ? La seule solution qui apparaît c'est de demander l'asile. Et après avoir demandé l'asile, à leur grand regret, les migrants se retrouvent clochardisés.

Par exemple, et ce n'est pas seulement mon cas, nous étions un très grand nombre de migrants sans espoir et sans abri sous le pont d'Austerlitz. Et nous avons été surpris par des organisations et des personnes qui prétendaient être solidaires avec nous et nous aider. La réalité est que la plupart de ces gens, pas tous mais la plupart, avaient d'autres intérêts politiques et financiers et attendaient des subventions. Et petit à petit quelques réfugiés ont compris ou découvert que ces personnes là servaient d'autres intérêts. Au final, lorsque ces organisations et individus prétendument solidaires appelaient à des réunions, beaucoup de migrants ont fini par les rejeter et les défier. Il y a eu des divisions entre les organisations et associations prétendument solidaires sur le campement. Après cela des contacts ont été pris avec les autorités concernées de crainte de ce qu'il aurait pu se passer avec les migrants après que des scandales aient éclaté. La mairie et l'administration sont venues pour constater les problèmes et écouter les demandes des réfugiés. ces autorités ont promis des hébergements mais les représentants des réfugiés ont demandé des papiers en priorité.

La première chose que l'administration a faite c'est d'essayer de cadrer les délégués qui parlaient au nom des migrants et de tenter de les isoler géographiquement, de les menacer, de noter leurs noms. Mais cela n'a pas fonctionné.

Il y a eu un gros souci entre les représentants des associations et les migrants. Il y a eu aussi un dénommé B qui prétendait oeuvrer et col-

lecter pour les migrants mais c'était une supercherie et il servait ses propres intérêts sur le dos des réfugiés. Quand cela a été découvert, il a été renvoyé. Il y a eu une intervention de la police pour le sauver car il était entouré par les migrants qui demandaient des comptes ; la police est alors intervenue violemment contre les réfugiés en les menaçant avec des bombes lacrymogènes. Les autorités qui géraient le camp ont eu peur et ont commencé à réfléchir à un plan pour démanteler le campement d'Austerlitz. Alors, quasi quotidiennement il y a eu des comptages et recensements faits par la police. La mairie et la préfecture ont promis qu'il y aurait des hébergements très rapidement.

Les médias ont commencé à venir très souvent, ils se sont en quelque sorte abonnés au lieu. Le nombre de migrants n'a cessé de croître. L'objectif des autorités était de juguler d'une manière ou d'une autre l'arrivée de nouveaux migrants. Ils ont circonscrit le campement avec des barrières et bloqué les accès qui menaient à la gare d'Austerlitz. Mais leurs tentatives ont échoué.

Ces mêmes autorités ont envisagé d'héberger une partie des migrants et d'en laisser une autre, ce qui a échoué aussi. Des hébergements ont été proposés par fournées mais là encore les migrants ont refusé et ont demandé à ce que tout le monde soit hébergé sans discrimination et en même temps.

Le jour de l'évacuation du campement ils ont fait venir des bus mais leur première démarche a été d'évacuer les représentants des migrants qui ne se sont pas soumis aux volontés de l'administration et des autorités loin de Paris. Sans doute la récompense au fait qu'ils soient restés solidaires de tous leurs compagnons de route migrants...

Les hébergements se sont faits selon les normes imposées par les centres, la mairie et la préfecture et quiconque contrevenait un temps soit peu au règlement intérieur ou ne le comprenait pas en a été renvoyé.

Ne trouvant pas d'abri et se confrontant à des difficultés si les migrants envisageaient de revenir sous le pont d'Austerlitz, ils constataient que le périmètre était bouclé par les forces de l'ordre ou des vigiles. Le retour de la clochardisation, de cette errance dans les rues, exactement comme aux premiers jours de l'arrivée en France.

Nombreuses sont les associations ou les organismes qui ont fait du business sur notre dos quand nous étions sur le campement d'Auster-

litz. Jusqu'à l'évacuation du camp et même après. Le business continue dans les centres d'hébergement qu'ils appellent hébergement ou logement.

Le traitement dans les centres d'hébergement, dans des conditions difficiles, méprisantes et liberticides, les horaires draconiennes, la surveillance de nos moindres faits et gestes, les menaces de renvoi, les conditions de distribution des repas... Nombreux sont ceux qui ont pensé au suicide ou même à revenir dans leur pays quitte à s'enro-

lister dans des groupes d'opposants clandestins pour échapper au régime ou encore à se livrer au pouvoir, ce qui est aussi une forme de suicide.

Les autorités françaises font tout pour renvoyer les migrants en enfer et ainsi tuer tous leurs rêves et tous leurs espoirs. Et ceci n'est que la partie visible de l'iceberg, une petite partie de l'histoire que vivent les migrants et réfugiés en France.

Ahlem Laje'



Mardi 20 octobre, manifestation des habitants du lycée occupé

Foyer Aurore place de Clichy

J eudi 1 octobre 2015 en fin d'après midi, à la suite de négociation, les migrants du centre d'hébergement Aurore de la Place de Clichy ont interrompu leur grève de la faim au bout du 5e jour.

Ils ont obtenu l'amélioration des conditions d'hébergement :

- des Tickets de transport pour l'instant uniquement pour les rendez-vous administratifs et médicaux
- des distributeurs d'eau à tous les étages
- des produits d'hygiène
- des couvertures
- cours de Français (par des bénévoles)

Les problèmes rencontrés avec certains travailleurs ont été discutés. La personne ayant déclenché le conflit est actuellement suspendue, les migrants attendent

toujours des excuses de sa part, cependant ils réaffirment ne pas souhaiter son renvoi.

Lundi est prévue une réunion dans le centre pour faire le point sur les délais des rendez-vous en préfecture.

Par ailleurs Aurore indique avoir demandé à la préfecture de faire raccourcir les délais des démarches administratives et de généraliser l'accès aux titres de transport.

L'association s'engage également à mettre en place la possibilité de visite dans les espaces collectifs.

Les migrants et les personnes solidaires veilleront à ce qu'Aurore tienne ses engagements.

STOP AU RÉGLEMENT DUBLIN !

Enregistrement des demandes d'asile, maintenant et pour tous !

Aujourd'hui, la priorité des exilés du lycée occupé Jean Quarré, victimes de la défaillance des pouvoirs publics qui ne fournissent pas un accueil décent à tous les demandeurs d'asile comme aux personnes précaires en général, est celle d'un hébergement stable et convenable pour tous.

Mais un autre problème fait son apparition. Beaucoup d'exilés qui sont présents au lycée occupé sont placés par l'administration sous procédure dite « Dublin III », mécanisme basé sur le principe qu'une demande d'asile doit être examinée dans le premier pays européen dans laquelle la personne est arrivée. Les systèmes de fichages et de contrôles étant de plus en plus performant, la France essaye ainsi de renvoyer de nombreuses personnes vers ces pays et les empêche par conséquent de voir leur demande d'asile instruite en France. Ces exilés sont contraints d'attendre de nombreux mois (environ une année) avant de savoir si la France va les renvoyer vers ce pays « responsable » ou s'ils vont être autorisés à demander l'asile en France (en 2013, à Paris, sur 710 décisions Dublin, au final 7 personnes ont été renvoyées).

Après 20 ans d'application désastreuse de ce mécanisme et au moment où les États de l'Union européenne s'entendent pour « relocaliser » les exilés arrivés en Italie et en Grèce afin de « soulager » ces premiers pays

d'accueil, la France continue à appliquer cette procédure inefficace, inéquitable et injuste à ceux qui sont déjà présents sur son territoire.

Dès aujourd'hui, le règlement Dublin - qui a pour conséquence de laisser les personnes dans une situation d'attente interminable - ne doit plus être appliqué. Les demandeurs d'asile doivent pouvoir déposer leur demande dans le pays de leur choix à l'intérieur de l'Union européenne.

Aujourd'hui nous demandons :

- Un hébergement immédiat et durable de tous les exilés présents au lycée, leur assurant un suivi juridique de leur demande d'asile ;
- L'enregistrement immédiat des demandes d'asile et l'annulation des procédures « Dublin » pour les habitants du lycée Jean Quarré et tous les exilés ;
- Des papiers pour résider, circuler et travailler librement.

Pour demander l'enregistrement immédiat par la France des demandes d'asile des exilés :

**RASSEMBLEMENT
DEVANT LA PRÉFECTURE DE POLICE DE PARIS
JEUDI 6 NOVEMBRE
À 14H
92 boulevard Ney, métro Porte de Clignancourt**



Dimanche 4 octobre, 4 000 personnes (migrants, collectifs de sans-papiers et personnes solidaires) manifestaient pour la liberté de circulation.

Sur l'application du règlement Dublin en Italie

Beaucoup de migrants qui traversent la Méditerranée en passant par l'Italie souffrent de traitements inhumains de la part des pouvoirs italiens. En effet, il y a de la violence, la violence de la prise d'empreintes obligatoire.

La plupart des migrants viennent en Italie comme un point de passage vers les autres pays européens comme la France, l'Allemagne, l'Angleterre, la Hollande, ce qui est un droit naturel pour tous les migrants mais les pouvoirs italiens les empêchent par la violence physique et la fermeture des frontières d'accéder à ces pays.

Nous, nous sommes des migrants qui venons de pays en guerre et qui avons fui des pouvoirs autoritaires qui s'appuient sur de la ségrégation tribale, raciale, religieuse. Nous cherchons tout simplement un peu de liberté, de sécurité et d'humanité ici en Europe. Nous ne sommes pas vos ennemis, nous ne sommes pas des cafards, nous sommes des humains.

Honte au pouvoir italien, honte à tous ceux qui ferment les frontières et surtout à l'Italie, qui utilise les réfugiés et les migrants comme de la monnaie vivante pour renflouer son PIB au lieu de s'intéresser à l'avenir de personnes qui ont subi les pires atrocités, dont les familles ont été assassinées, dont les villes ont été brûlées par les pouvoirs autoritaires.

Félicitations au royaume de Rome pour sa récolte annuelle d'émigration forcée en Occident. Nous, en tant que réfugiés, en tant que migrants, nous demandons à toutes les sortes de pouvoirs, aux Nations Unies, à la Croix Rouge internationale, et à toute autre association humanitaire et internationale, de briser les lois relatives aux prises d'empreintes en Italie et de revoir les accords de Dublin.

Les péripéties d'un migrant arrivé en Italie

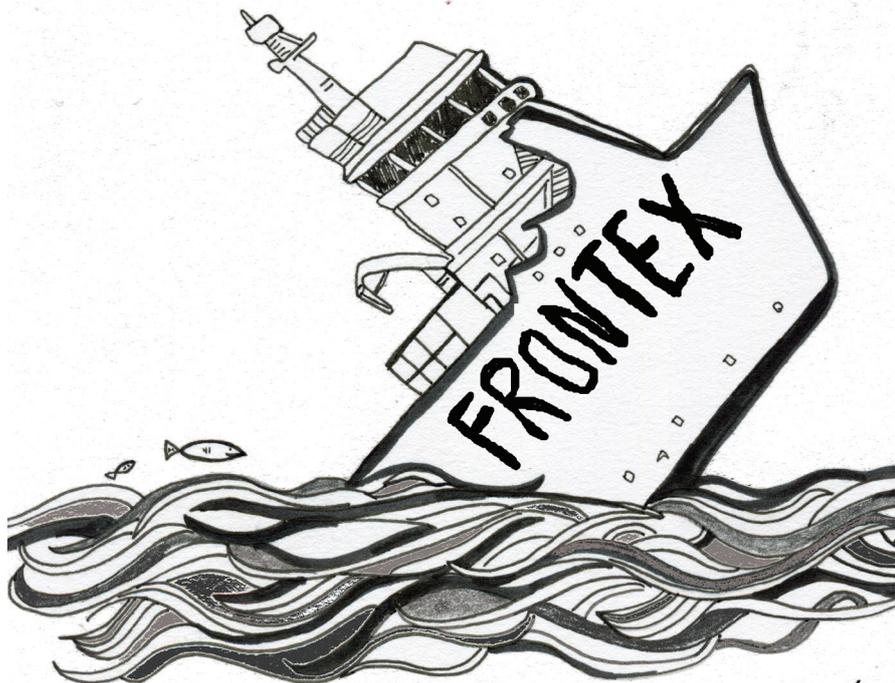
À notre arrivée en Italie depuis la Lybie, la police italienne nous a accueillis : on nous a fait monter dans des bus, en direction des commissariats de police.

Le bus est rentré dans l'enceinte du commissariat. Ils ont fermé les portes extérieures du bâtiment et on a cru voir de nombreux policiers répartis autour du commissariat. Ils nous ont ordonné d'entrer à l'intérieur d'un bureau, un par un. On demandait à chacun de mettre sa main sur l'appareil de prise d'empreintes. Quand on se refusait à cet acte, on nous frappait avec un bâton électrique, partout sur nos corps.

Moi, je fais partie de ceux qui ont été frappés jusqu'au

sang. J'ai saigné de l'oreille et cela a provoqué une déficience au niveau de l'oreille droite. Quand je suis allé voir un médecin à la Croix Rouge italienne à Rome, ils m'ont assuré que c'était une opération très délicate et qu'ils ne pouvaient pas me faire admettre dans un hôpital public, les procédures d'admission étant très complexes et très longues pour un non-italien.

Je porte encore les séquelles de ces événements au niveau de mon oreille droite, même une fois arrivé en France et jusqu'à l'heure actuelle, je souffre encore.



Plus de 500 millions d'euros ont été accordés pour la période 2014-2020 à l'Italie pour gérer le flux de migrants. Viennent s'y ajouter régulièrement des aides dites exceptionnelles et d'urgence, telle par exemple celle de 13,7 millions accordée en février 2015. L'Italie reçoit en outre 500 euros par migrant relocalisé dans un autre pays de l'UE à partir du tri effectué dans l'un de ses centres d'enregistrement et d'identification (hotspot).

Manifestation contre les frontières

Rendez-vous le 24 octobre à 15h place des Fêtes, après la déambulation du collectif 20e de soutien aux migrant-es

Le 2 octobre dernier, dans la nuit, plusieurs centaines de migrant-es ouvrent une brèche dans les barbelés qui entourent la zone d'accès au tunnel sous la Manche pour tenter de pénétrer à l'intérieur et ainsi espérer atteindre l'Angleterre. Cette nuit là, plusieurs d'entre-eux/elles réussissent à parcourir 16 kilomètres à pied dans le tunnel avant d'être repoussés par la police. Mais deux parviennent au bout. À leur arrivée ils sont arrêtés par les flics anglais et placé en détention. C'est la seconde fois que des personnes réussissent à traverser à pied le tunnel sous la Manche : il y a deux mois, le 4 août, Adbul Rahman Haroun a lui aussi prouvé que la forteresse de l'eurotunnel n'est pas si bien gardée et à réussi à traverser l'entièreté du tunnel à pied, déjouant tout les systèmes de sécurité existant. Il est lui aussi actuellement en prison.

À Calais, là où se dresse une frontière mortifère sur la route de celles et ceux qui veulent rejoindre l'Angleterre –au moins 19 personnes sont mortes depuis juin 2015, des actions collectives sont régulièrement menées pour tenter le passage en Angleterre, en montant dans les camions, dans les navettes ferroviaires, où en tentant la traversée à pied. Ces actions, quoi qu'en dise l'État, sont organisées par les migrant-es eux/elles mêmes, sans passeurs ni réseaux mafieux : elles émanent de la détermination de celles et ceux qui veulent passer les frontières et n'ont pas les bons papiers.

La sécurité du site du tunnel sous la Manche est sans cesse renforcée et les accords de coopération répressive se multiplient entre les deux pays. Les gouvernements français

et britannique aiment à croire que la frontière entre la Grande-Bretagne et Calais est un mur infranchissable, protégé à grands coups de barbelés, de flics et de gadgets électroniques, mais toutes les personnes qui réussissent à passer leur prouvent le contraire.

À travers toute l'Europe, c'est cette même logique qui est à l'œuvre : les murs de barbelés se dressent ici et là, l'armée patrouille en mer Méditerranée, les contrôles se multiplient aux postes frontières, dans les trains et sur les routes. C'est bel et bien une guerre aux migrant-es qui est menée et elle a déjà fait plus de 30 000 mort-es depuis vingt ans.

Alors que de plus en plus, des voix s'élèvent, des solidarités et des résistances se construisent pour lutter contre ce régime des frontières, les États européens tentent de nous faire marcher dans le jeu de la division, en annonçant qu'ils sont prêts à accueillir les réfugié-es, créant une séparation avec les migrant-es dits « économiques » qui eux doivent être expulsés. Mais partout en Europe des mouvements de solidarité se créent et refusent cette logique de tri, revendiquant la liberté de circulation et d'installation pour toutes et tous.

À Paris, la mairie et la préfecture annoncent à qui veut l'entendre que les réfugié-es sont les bienvenu-es, surfant sur la vague de solidarité qui s'est intensifiée depuis le mois de juin avec l'expulsion du campement sous le pont du métro aérien dans le quartier de La Chapelle. Mais depuis cinq mois les expulsions de campements et de bâtiments occupés se multiplient et les migrant-es se retrouvent dispersé-es et isolé-es dans des centres d'hébergement où les conditions de vies sont difficiles. Le lycée occupé dans le 19ème arrondissement par plusieurs centaines de migrant-es est lui aussi expulsable sous peu, la mairie ayant assigné les habitant-es au tribunal.

À travers ce qu'elles nomment des « mises à l'abri », les autorités veulent surtout empêcher que les personnes migrant-es et les personnes solidaires ne se regroupent et s'organisent pour arracher par la lutte des papiers, des logements et peut être même plus.

Dans les quartiers où se retrouvent les migrant-es (comme celui de La Chapelle), dans les gares et les transports, les rafles et les contrôles de sans papiers continuent. À Gare du Nord, où nombre de migrant-es cherchent à monter dans les trains pour rejoindre Calais puis l'Angleterre, l'amplification des contrôles mène les sans papiers à prendre toujours plus de risque. Le 29 août dernier un homme a été électrocuté par un caténaire en essayant de sauter sur l'Eurostar depuis le train d'à côté.

Quelles que soient les raisons qui les ont mené-es ici, nous sommes solidaires de celles et ceux qui mettent à mal le régime des frontières. Ce 24 octobre, un appel a été lancé à la solidarité avec les trois marcheurs sous la Manche incarcérés en Angleterre. Un rassemblement se tiendra à Londres, à la gare d'arrivée de l'Eurostar.

À Paris une manifestation est appelée au départ de la Place des fêtes pour rejoindre le quartier de La Chapelle. Rendez-vous à 15h00 place des Fêtes (ligne 11).

Liberté pour les trois marcheurs sous la Manche incarcérés en Angleterre.

Liberté pour tous et toutes.

À bas les frontières. Liberté de circulation et d'installation.

La solidarité est une arme

Compte rendu du procès Emmaüs du vendredi 9 octobre

À la mi-août, des migrant-es se mettent en grève de la faim dans un centre d'hébergement Emmaüs pour protester contre les conditions de vie et la discipline imposées dans le centre et pour demander l'accélération de leurs démarches administratives. Des personnes solidaires sont venues soutenir leurs revendications et Emmaüs a fait appel à la police pour stopper ce mouvement. La police a arrêté 4 personnes et les a mises en garde à vue. Quelques jours plus tard, les migrants du centre ont obtenu satisfaction sur toutes leurs revendications. Cependant les personnes solidaires ainsi qu'un traducteur ont été poursuivies pour « séquestration » et sont passées devant le tribunal le vendredi 9 octobre 2015.

L'enquête sur laquelle reposait toute la procédure était uniquement à charge, la police n'ayant interrogé que la partie adverse et n'étant pas venue constater la disposition des lieux et les autres sorties. Ils se sont contentés de la parole des plaignants (salariés intérimaires du centre Emmaüs de Pernety). Ce qui ressort de leurs témoignages, c'est qu'aucune menace aucune insultes, aucune violence n'ont eu lieu. De plus, les plaignants se contredisaient dans leurs témoignages. Le jour du procès, au début de l'audience, le directeur du centre a retiré sa plainte contre les quatre, mais pas les salariés

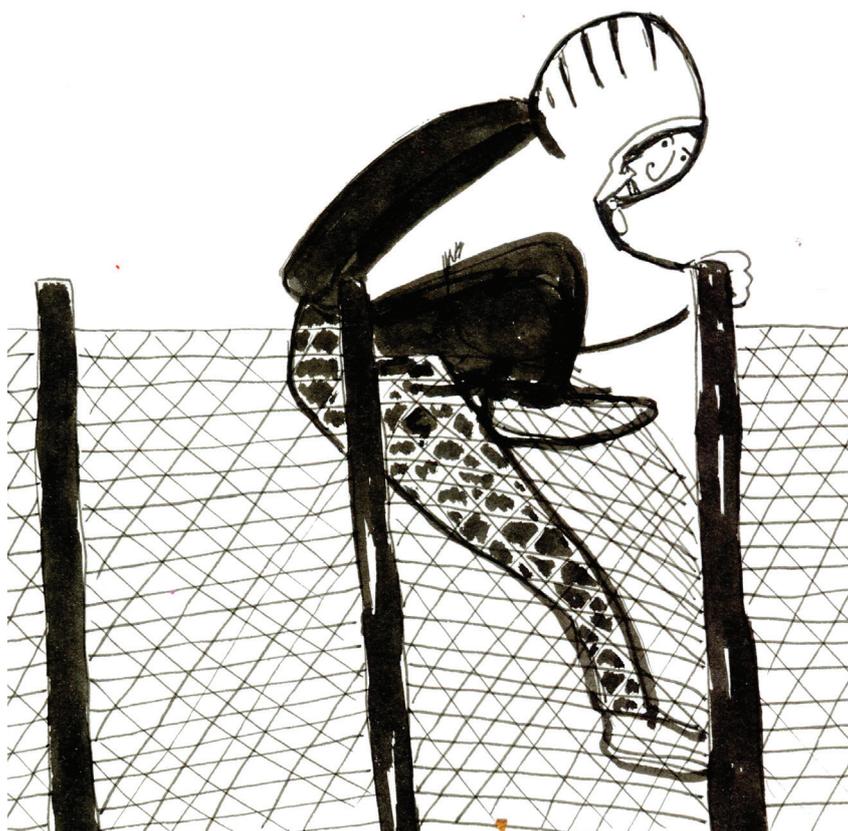
d'Emmaüs qui étaient soutenus par plusieurs personnes de la direction de l'association présentes dans la salle. À la fin de la réquisition du procureur, celle-ci a demandé une peine de 8 mois de prison avec sursis, peine qu'elle a jugée « symbolique » (!), 3000 euros de dommages et intérêts chacun-e pour chacun-e des plaignant-es et une peine complémentaire d'interdiction de port d'arme pour une durée de 5 ans. La question du refus de prélèvement ADN n'ayant pas été soulevée par la justice, aucune peine n'a été requise pour cela.

La défense a quand à elle plaidé pour une relaxe, insistant sur le vide du dossier et le non fondement juridique de l'accusation de séquestration.

La solidarité autour du procès a été très forte : une centaine de personnes sont venues soutenir les camarades inculpés à l'audience au tribunal. Le procès a duré 6 heures, et au changement de salle, la juge a dû se frayer un chemin dans le rassemblement solidaire au tribunal pour accéder à la nouvelle salle, ainsi, bien que peu de personnes aient pu assister à l'audience en raison du peu de places assises dans les salles, la mobilisation n'est pas passée inaperçue.

La solidarité et la défense collective sont nécessaires face à la justice car elles instaurent un rapport de force favorable contre la répression judiciaire des luttes.

Le rendu du procès sera délivré le 6 novembre 2015.



La scolarisation des enfants de réfugiés dans le 93

(département voisin de Paris)

Une famille actuellement en cours de demande d'asile a obtenu de haute lutte un hébergement long séjour en hôtel social à Saint-Denis (93). Les trois enfants de cette famille, en âge d'être scolarisés, pourront faire leur rentrée à l'école début novembre à Saint-Denis, grâce notamment à l'action du collectif de lutte local « Pas d'enfant à la rue ». Cela s'est fait malgré les déclarations publiques du directeur départemental de l'Éducation Nationale et du sous-préfet qui avaient osé affirmer que « le 93 n'accueillerait aucun enfant de réfugié ».

Il reste à l'obtenir pour tous les autres enfants concernés !

Toujours plus d'expulsions vers le Soudan, l'Afghanistan et ailleurs

Le 24 septembre, deux Soudanais du Darfour ont été expulsés à Khartoum.

L'un depuis le centre de rétention de Oïssel, l'autre depuis celui du Mesnil-Amelot. Les autres Soudanais arrêtés comme eux à Calais et envoyés dans différents centres de rétention en France ont eu plus de « chance » et ont pu bénéficier de recours juridiques qui ont permis d'annuler in extremis leur expulsion.

Les recours juridiques ne fonctionnent malheureusement pas tout le temps et parfois même si un tribunal rend une décision favorable l'expulsion a quand même lieu. C'est ce qui s'est passé pour l'un des deux Soudanais expulsés : le tribunal de Lille avait annulé le Soudan comme pays de destination... mais il y a été expulsé quand même ! Et nous savons bien que cela sera impossible

de le faire revenir maintenant. Fin août, c'était un jeune afghan handicapé mental qui lui était expulsé vers l'Afghanistan...

Lors des différents sommets européens qui ont eu lieu en septembre et octobre et qui ont placé ce qu'ils appellent « la crise des réfugiés » au centre de leurs discussions il a beaucoup été question de retours. Par retours il faut entendre expulsions et la logique qui est déjà à l'oeuvre depuis plus de 30 ans devrait se renforcer : contrôler plus, ficher plus, enfermer plus pour expulser plus. Pour ce faire, les pouvoirs de Frontex et surtout son budget vont être renforcés afin que davantage de vols groupés, c'est à dire de charters européens expulsant rationnellement des personnes par aires géographiques, soient organisés.

Ainsi, le jeudi 15 octobre un avion militaire affrété par Frontex a expulsé plusieurs dizaines de Nigériens et Nigériennes qui vivaient en Belgique et en Italie. Quelques jours auparavant ils et elles avaient été regroupés dans des centres de rétention. Pour l'Italie il s'agissait du centre de rétention de Rome. Les 30 hommes et 20 femmes qui y ont été regroupés pour faciliter leur expulsion ont tenté de résister mais n'y sont pas parvenus... pour cette fois.

En France, Manuel Valls ne cesse d'expliquer que « les migrants économiques ont vocation à être reconduits à la frontière et à revenir dans leur pays respectif ». Or aujourd'hui en Europe, toutes celles et ceux qui ne viennent pas de Syrie ou d'Erythrée sont à priori considérés par les autorités françaises comme des migrants économiques.

Lycéens et lycéennes solidaires des migrants et migrantes

Le 22 septembre, le préfet à l'égalité des chances de Seine Saint Denis déclarait à propos des familles de réfugiés/es accueillies dans son département : « Il n'y aura pas de scolarisation des enfants »

Comme en réponse, quelques jours plus tard, 200 élèves d'un lycée de Saint-Ouen se sont rassemblés/es devant leur établissement en solidarité avec les réfugiés. Plusieurs d'entre eux/elles voulaient aller débayer leurs camarades d'autres lycées voisins mais en ont été empêchés/es par la police et il y a eu 5 jeunes interpellés.

Début octobre ce sont 300 lycéens/ens de Claude Monet dans le 13ème arrondissement qui, rejoints par des étudiants/es de Tolbiac, ont bloqué l'entrée de leur lycée en érigeant des barricades à l'aide de barrières, pou-

blles et caddies. Ils et elles demandaient à ce que plus d'élèves réfugiés/es soient accueillis/es dans leur école.

Les responsables du rectorat de Paris ont répondu que « tous les élèves mineurs isolés et réfugiés qui leur avaient été signalés avaient vocation à être scolarisés et l'étaient ».

Nous savons pourtant que les jeunes migrants/es mineurs/es qui souhaitent aller à l'école sont confrontés/es à un véritable parcours du combattant : attendre des mois de passer des tests obligatoires au CASNAV, puis des mois avant qu'une place dans un établissement scolaire leur soit trouvée. Plusieurs d'entre eux/elles restent ainsi parfois près d'un an avant de pouvoir aller à l'école.

Manifestation du dimanche 4 octobre : Solidarité avec tous les migrants, liberté de circulation !

À l'appel des organisations de la gauche, des syndicats et du monde associatif, plus de 4000 personnes ont marché ensemble de Bastille à République. L'appel exigeait « des droits égaux pour tous, qu'ils soient nommés réfugiés, migrants ou sans-papiers, des titres de séjour, l'accès aux soins et au logement ! ». Les signataires rajoutaient que « face à l'urgence de la situation : ouvrons les frontières ! Liberté de circulation pour toutes et tous ! ». Les personnes réfugiées et migrantes qui occupent actuellement le lycée Jean Quarré à Place des fêtes ont pris la tête du cortège, pour mener la manifestation avec énergie. Ce début de cortège rassemblait plus de 150 personnes, et des migrants et réfugiés de diverses nationalités ont pris la parole sur le camion-sono à République, à la fin de la manifestation, pour expliquer leur situation et exprimer leurs volontés et revendications.

Dimanche 4 octobre, liberté de circulation !



SUISSE

Bienvenue en Suisse ! Bienvenue sous terre ! Faute de place dans les structures d'hébergement « classiques » certains migrants sont logés dans d'anciens bunkers antiatomiques éclairés au néon avec des portes grillagées et des vigiles.

Depuis décembre 2014 le collectif « Stop Bunkers » a manifesté pour la fermeture des bunkers comme centres d'hébergement. Cette été ils ont occupé pendant deux mois la Maison des Arts de Grütli et la salle Faubourg à Genève jusqu'à obtenir la promesse de l'ouverture de 350 à 450 places pour les habitants des bunkers entre septembre et janvier 2016.



CALAIS

Dans la nuit du 2 au 3 octobre, un nouvel assaut collectif et auto-organisé de la frontière à eu lieu à Calais. Plusieurs centaines de migrant-es ont ouvert une brèche de 30 mètres dans les barbelés qui entourent la zone d'accès au tunnel sous la Manche pour tenter de pénétrer à l'intérieur et ainsi espérer atteindre l'Angleterre. Ces actions collectives sont menées régulièrement contre cette frontière mortifère où 18 personnes ont été tuées, écrasées percutées, noyées ou électrocutées depuis début juin 2015. Les dernières mesures de « sécurisation » de l'accès au port et à l'eurotunnel, décidées conjointement par la France et la Grande Bretagne, comme le renforcement des barrières barbelées (surmontées de lames de rasoir), les gadgets électroniques de surveillance, l'embauche de vigiles et l'envoi à Calais de nombreux flics, ne viendront jamais à bout de la détermination de celles et ceux qui veulent passer les frontières et n'ont pas les bons papiers, comme le montre cette nuit du 2 octobre.

Le 7 octobre de nouveau un groupe est entré sur la rocade portuaire pour provoquer des ralentissements et tenter de monter dans les camions. Les flics sont intervenus et se sont reçu des caillasses.

De nombreuses personnes passent cette frontière chaque semaine et donne du courage à leurs camarades qui attendent leur heure

à Calais. Ce 2 octobre, certain-es ont réussi à parcourir 16 kilomètres dans le tunnel sur les 50 totaux avant d'être arrêté-es par les flics. Mais deux d'entre-eux sont parvenus jusqu'à la sortie. À leur arrivée ils ont été arrêtés par les flics anglais et placé en détention. Nous n'avons pas encore plus de nouvelles. C'est la seconde fois qu'un migrant parvient à travers à pied le tunnel sous la Manche : il y a deux mois, le 4 août, Abdul Rahman Haroun a lui aussi prouvé que la forteresse de l'euro-tunnel n'est pas si bien gardée et à réussi à traverser l'entièreté du tunnel à pied, déjouant tout les systèmes de sécurité existant. Arrêté à la sortie, il est incarcéré et inculpé « d'obstruction au chemin de fer ». Il passera en procès le 7 novembre, l'occasion de lui exprimer notre solidarité.

À Calais, il n'y a pas qu'autour du port que la répression contre les migrant-es sévi. Depuis l'expulsion des derniers lieux de vie des migrant-es du centre ville le 21 septembre dernier, l'apartheid est bel et bien roi sur la ville : tout le monde est prié de rester enfermé dans le bidonville d'État, appelé new jungle par les migrant-es qui y vivent, loin du centre-ville. Les patrouilles de flics à l'intérieur de la new jungle annoncées récemment par le ministre de l'intérieur auront pour but d'y veiller. Le pouvoir n'a sans doute pas apprécié les dernières manifestations de plusieurs centaines de migrant-es vers le centre-ville, les blocages

d'autoroute de cet été et les quasi-quotidiens départ nocturnes pour prendre d'assaut le tunnel et les camions qui partent chargés de marchandises vers l'Angleterre.

Les violences de plus en plus nombreuses et organisées de la part de groupes fascistes participent également à cet enfermement dans le bidonville et à la politique d'apartheid mise en place par la mairie et l'État. Plusieurs migrant-es racontent avoir été enlevés, tabassés et laissés à l'abandon par des groupes circulant en voiture dans les alentours de Calais.

Avec la mise en place des patrouilles de flics on peut également craindre une augmentation des rafles de sans papiers aux abords du bidonville. Actuellement, la France et l'Europe mettent sur pied une politique d'expulsion massive de celles et ceux qu'elles considèrent comme indésirables dans leur logique de tri entre « bon réfugié et mauvais migrant ». Récemment, plusieurs personnes arrêtées à Calais ont été expulsées vers l'Afghanistan et le Soudan. Des solidarités ont été difficiles à mettre en place au-delà de l'aspect juridique puisque après leurs arrestations elles ont été éparpillés dans les centres de rétention à travers tout le territoire.

Mais à Calais, et ce depuis des années, les migrant-es sont debout et déterminé-es.

Le 30 septembre le campement "No Borders" de Vintimille a été évacué. Ce campement existait depuis le 15 juin, jour où un premier groupe d'une trentaine de migrants a décidé de camper sur les rochers en face de la frontière franco-italienne que l'état français venait de fermer. Pendant trois mois ce campement a été le point de repère pour les migrants qui traversaient l'Italie en direction de la France et de l'Angleterre. Là où les États italien et français organisaient en complicité l'enfermement et l'expulsion des migrants, ce lieu leur a permis (la plupart venant du Soudan, de l'Erythrée et de l'Afghanistan) de résister, d'organiser leur lutte et leur voyage.

Le soir du 29 septembre, sachant que l'expulsion était imminente, l'assemblée du campement a décidé de déplacer le rassemblement sur les rochers. Migrants et activistes européens ont résisté de 5h du matin, début de l'évacuation jusqu'à l'après-midi. Grâce à cette résistance ils ont obtenu que les migrants ne soit pas identifiés et les médias ont été forcés de parler de la violente évacuation en cours. Pour l'État italien il n'a pas été possible passer sous silence l'expulsion de Vintimille.

Dans les jours suivants les migrants ont été logés au centre de la Croix Rouge de Vintimille : les réseaux associatifs proche de l'état ont ainsi retrouvé le monopole des migrants.

Le 4 octobre une manifestation pour la liberté de circulation a été appelée, en face du centre de la Croix Rouge. Plus de 500 européens y ont participé. Pour empêcher une autre situation qui risquait

de dévoiler les contradictions de l'Italie et de toute l'Europe face à la crise migratoire, la police et les associations complices sont passées à un autre type de violence : ils ont dits aux migrants que si ils participaient à la manifestation leurs empreintes seraient relevées. La menace d'identification et particulièrement grave parce qu'à cause du protocole du Dublin2, le pays où on laisse nos empreintes est celui qui est considéré comme point d'entrée en Europe et c'est là que la demande d'asile doit être déposée. Mais presque personne, à Vintimille, ne veut rester en Italie.

Les menaces aux migrants prouvent, une fois de plus, que la visibilité des flux migratoires pose beaucoup de problèmes à la machine rhétorique et médiatique des élites européens. Il faut cacher les corps qui se rebellent au système des expulsions, qui dévoilent les contradictions des traités de l'Union. Ces corps et leur désobéissance aux frontières peuvent devenir un virus de liberté difficile à arrêter. C'est pour ça que en Italie et partout l'Europe les incarcère, essaie de les diviser et les réprime.

Quand la manifestation était quasiment terminée, les dernières 50 personnes sur le lieu du rassemblement ont été violemment chargées par la police. Il n'y a pas eu des nouvelles arrestations ce jour-là mais le message que la police voulait envoyer était clair : « ne revenez jamais à Vintimille ! ».

On vous avoue qu'on n'est pas d'accords.

Nous reviendrons.



APRÈS L'ÉVACUATION DU LYCÉE (QUI DEVRAIT AVOIR LIEU ENTRE LE 26 OCTOBRE ET LE 1ER NOVEMBRE D'APRÈS LES DÉCLARATIONS ORALES DE LA MAIRIE), POUR NE PAS RESTER ISOLÉ ET CONTINUER LA LUTTE POUR LES PAPIERS ET LES LOGEMENTS RENDEZ-VOUS LE SOIR MÊME DE L'ÉVACUATION ET LES SOIRS SUIVANT À 18H AU MÉTRO LA CHAPELLE (LIGNE 2).

POUR PRÉVENIR D'UNE SITUATION PROBLÉMATIQUE, D'UNE ARRESTATION OU DE CONDITIONS D'HÉBERGEMENT MAUVAISES : APPELEZ LE 07 53 21 83 90

24 OCTOBRE, 14H, MÉTRO MÉNILMONTANT
Déambulation festive du comité du 20^e arrondissement en solidarité avec tous les migrants, vers la Place des Fêtes.

24 OCTOBRE, 15H, PLACE DES FÊTES
Manifestation contre les frontières en direction de La Chapelle.

6 NOVEMBRE, 14H, DEVANT LA PRÉFECTURE DE POLICE DE PARIS, 92 BOULEVARD NEY, MÉTRO PORT DE CLIGNANCOURT
Rassemblement pour l'arrêt du règlement Dublin sur les demandes d'asile.



Permanences juridiques ouvertes à toutes et tous et mises en place à partir de la lutte sur les campements à Pajol :

À l'ATMF (10 rue Affre métro La Chapelle ou Barbès)

- le lundi de 15h à 20h
- le mercredi de 13h30 à 17h30

Permanences assurés par la Cimade et réservées aux demandeurs/euses d'asile :

- Chaque mardi matin à partir de 9h30, accueil sans rendez-vous - Métro Saint Sulpice - 58 rue Madame - 75006 Paris
- Chaque mardi matin à partir de 9h, accueil sans rendez-vous - 46 Boulevard des Batignolles - 75017 Paris (métro Rome ligne 2)